



NOTE A NOTRE AIMABLE CLIENTELE

Le 28/06/2017

Bonjour,

Nous vous informons de la mise en place à **partir du 1^{er} juillet** de pénalités en cas d'annulation tardive de booking.

Ces pénalités seront facturées à **75eur/teu** en cas d'une annulation de booking intervenant dans un délai inférieur ou égal à 7 jours calendaires avant la clôture VGM du navire.

Ces frais seront applicables sur tous les trades & ne concernent que les conteneurs dry.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire

Meilleures salutations

Le service commercial HMM Marseille

Web: www.hmm21.com/france



Hyundai Merchant Marine France SA
Secured AEO accreditation on 6th December 2010
Covering customs simplification/security and safety



HMM *We Carry the Future !*